

Discours d'introduction d'Alfred MARIE-JEANNE
Président de la Collectivité Territoriale de Martinique
COLLOQUE FINANCIER/ Conférence de Coopération Régionale
Mercredi 3 octobre 2018

Mesdames et Messieurs,

Depuis quelques décennies, on assiste à une baisse des transferts publics et à une remise en question manifeste des dérogations commerciales.

Ces logiques découlent de la nouvelle organisation de l'échiquier international. Elles font clairement ressortir la fragilité du modèle économique martiniquais, qui reposait jusque-là sur des dispositifs de financement et de commercialisation assez préférentiels.

Ces mécanismes avaient permis de maintenir un système économique où cohabitaient des entreprises tournées vers l'exportation, et des petites unités manufacturières produisant à partir de biens et services importés.

Cette organisation atomisée a été confortée par une politique de recherche-développement peu volontariste, où, Université, organismes de recherches, centres techniques et entreprises n'entretiennent que des relations occasionnelles. Ce contexte est peu propice pour une recherche valorisante et valorisée.

Aujourd'hui, les nouvelles tendances internationales nous appellent à modifier radicalement ce modèle, aujourd'hui en sursis.

- Premièrement, la crise écologique d'envergure planétaire a conduit à une prise de conscience collective induisant de nouveaux modes de consommer et de produire, avec l'émergence d'un mode de production circulaire, en substitution du vieux mode de production linéaire.

Cette dynamique a du sens dans les petites économies insulaires, car elle ouvre des perspectives novatrices, sur des territoires isolés, pour l'exploitation ou la ré-exploitation, sur place, de la ressource.

- Deuxièmement, des nouvelles logiques d'organisation du travail, fortement relayées par la démocratisation et la systématisation des outils numériques offrent des opportunités de repositionnement pour les petits pays.
- Troisièmement, la Martinique se situe dans une zone intertropicale insulaire qui concentre toutes les mutations de la planète, qu'elles soient démographiques, environnementales, sanitaires, agricoles ou sociétales.

C'est dire que petitesse et insularité ne sont pas seulement des contraintes. Ce sont aussi des atouts qu'il nous faut valoriser pour convertir ces mutations en opportunités de développement.

Les deux piliers de cette nouvelle dynamique sont le numérique et l'innovation.

- **Premier pilier, le numérique**, indispensable pour apporter des réponses en télémédecine, en développement industriel, en gestion des crises, en enseignement à distance, en accès à la culture, pour ne citer que ceux-là.

La Collectivité Territoriale de Martinique s'implique déjà, à côté des acteurs privés, pour développer des infrastructures et des usages et accompagner ainsi, la transformation de nos entreprises et de nos pays.

- **Deuxième pilier, la recherche et l'innovation**, pour exploiter le potentiel de nos richesses environnementales, culturelles, architecturales, gastronomiques...

C'est ainsi que la CTM impulse la mise en place de la **Plateforme de concertation des acteurs de la recherche dans la Caraïbe**.

Cet outil qui associe l'Etat, les collectivités, les acteurs socio-économiques, devrait permettre d'expérimenter avec d'autres pays de la Caraïbe, des solutions innovantes de développement.

S'il existe des mécanismes de financement pour le numérique et l'innovation, il nous faut encore trouver de nouvelles opportunités de financement plus accessibles.

C'est le sens des deux thématiques que la CTM a souhaité mettre en exergue dans le cadre de ce colloque financier. Car il faut identifier et orienter prioritairement, et dans une logique Caraïbe, les ressources financières vers les besoins et les réalités de nos pays.

Dans l'attente de notre engagement commun, bon colloque à tous,

Mèsi Anpil, Mèsi Anchay